



Condition Générales de Vente

- La responsabilité de la Compagnie Maritime est régie par les lois des 18 juin 1966, 3 janvier 1967 et du 23 décembre 1986 ainsi que par les décrets s'y rapportant.
- La responsabilité de la compagnie ne saurait être engagée en cas de modifications d'horaire, de trajet pour cause de force majeure, fortuite ou autre. Dans ce cas, les passagers ne pourront se prévaloir d'un quelconque préjudice.
- Les billets sont remboursables intégralement en cas d'annulation du fait de la compagnie (météo, manque de participants...)
- En cas d'annulation, le client doit en informer la compagnie par téléphone et par mail au minimum 24h00 à l'avance : Toute réservation non annulée dans ce délai sera facturée comme suit : Moins de 24h00 avant = 50% du montant de l'excursion, moins de 12h00 avant=100% de l'excursion.
- Les passagers doivent se présenter au moins 15 minutes avant l'heure du départ. Aucun remboursement ni échange ne pourra être exigé en cas de retard du passager.
- Les passagers doivent conserver leur billet afin de pouvoir le présenter à tout contrôle. Ils s'engagent dans tous les cas à se soumettre, à bord des navires, au règlement établi par la compagnie, ainsi qu'aux ordres de ses capitaines et préposés.
- La compagnie est habilitée à accueillir les personnes à mobilité réduite. Cependant dans certaines conditions (installations portuaires non accessibles pour un embarquement ou un débarquement en toute sécurité de ces personnes, nombre supérieur au nombre de places réservées à leur usage à bord, dimension du navire ou de ses portes d'accès rendant physiquement impossible l'embarquement), l'accès à bord ne sera pas possible. Aussi, nous demandons aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite de se signaler suffisamment tôt avant le début de la prestation afin de définir la faisabilité d'embarquement.
- La Compagnie ne répond pas des espèces, bijoux et autres objets emportés par des passagers, de leur vol, de leur perte ou de leur détérioration dus par exemple aux mouvements naturels du bateau, à l'état de la mer ou autre.
- Les chiens sont acceptés à bord. Afin de garantir la sécurité et le confort des passagers, nous nous réservons le droit de refuser certains chiens. Nous



L'évasion Pornic Noirmoutier

Traversées et Promenades en Mer à Pornic et Noirmoutier

recommandons le port de la muselière. Les animaux voyagent sous la responsabilité de leur propriétaire.

- La Compagnie se réserve le droit de modifier les tarifs à tout moment en fonction de la conjoncture économique (surcharge, carburant...) ou de modification des taxes (TVA, TPM, Taxes portuaires et d'usage).

